

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DENOMINATION

Felocell CVR

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Felocell CVR, vaccin vivant atténuée trivalent, contenant les virus suivants:

- panleucopénie féline, souche Snow Leopard
 - rhinotrachéite infectieuse, souche FVRm
 - calici, souche F-9
- est composé de:

Fraction lyophilisée (titre minimal à la fin de la période de validité) :

- | | |
|--|--|
| - FPV vivant atténuée, souche Snow Leopard | minimum: $10^{3.0}$ CCID ₅₀ * |
| - FCV vivant atténuée, souche F-9 | minimum: $10^{5.5}$ CCID ₅₀ * |
| - FVR vivant atténuée, souche FVR | minimum: $10^{5.0}$ CCID ₅₀ * |
| - stabilisant - dérog. 42/639 | |

* = CCID₅₀ : Dose Infectieuse en Culture Cellulaire 50%

Fraction liquide: diluant (eau pour injection): 1 ml par dose

Contient des traces de néomycine et de gentamicine

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Lyophilisat et solvant pour solution injectable.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 **Espèce-cible**

Chats âgés de 9 semaines ou plus.

4.2 **Indications thérapeutiques**

Immunsation active des chats pour la prévention des signes cliniques des maladies causées par le virus de l'entérite (panleucopénie) féline, et pour la réduction des signes cliniques causés par le virus de la rhinotrachéite et le calicivirus du chat.

La mise en place de l'immunité se fait approximativement 3 semaines après la seconde dose de la primo-vaccination.

La durée d'immunité est d'au moins 12 mois. La durée d'immunité du composant FPV est 12 mois comme suggéré par sérologie.

4.3 Contre-indications

Ne pas vacciner des animaux qui ne sont pas en bonne santé.

4.4 Mises en garde particulières pour chaque espèce-cible

Ne pas vacciner les animaux pendant au moins un mois après l'arrêt d'un traitement aux corticostéroïdes.

Les souches vaccinales du virus de la panleucopénie féline et du calicivirus du chat peuvent être excrétées par les animaux vaccinés pendant un certain nombre de jours après la vaccination. Cependant, vu la faible pathogénicité des souches, il n'est pas nécessaire de séparer les animaux vaccinés des animaux non vaccinés.

4.5 Précautions particulières d'emploi

4.5.1 : Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Ne pas utiliser des seringues ou des aiguilles stérilisées chimiquement, car celles-ci peuvent modifier l'efficacité du vaccin.

Si une réaction anaphylactique se produit, instituer immédiatement un traitement adéquat à base d'adrénaline ou équivalent.

4.5.2. : Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Il est recommandé aux personnes immunosupprimées et aux personnes qui prennent des médicaments immunosuppresseurs de ne pas utiliser ce vaccin.

En cas d'une auto-injection accidentelle, demander immédiatement un avis médical et montrer la notice ou l'étiquetage au praticien.

4.6 Effets indésirables

La vaccination peut être suivie par une leucopénie légère et passagère (due aux composants du virus de la panleucopénie féline). Une augmentation passagère de la température rectale peut également être observée. Une dépression légère et passagère ainsi qu'une certaine boiterie peuvent être observées.

En de rares occasions, dans les premières 24 heures après la vaccination, un léger gonflement (<1cm de moyenne) peut apparaître, celui-ci est indolore et peut être accompagné jusqu'à 21 jours après l'injection par des petits nodules durs.

Dans des cas rares une réaction anaphylactique peut se produire. Si une telle réaction se produit, instituer immédiatement un traitement adéquat à base d'adrénaline ou équivalent.

L'influence du composant CPV sur le thymus n'a pas été étudiée.

4.7 Utilisation en cas de gestation et de lactation

Felocell CVR ne peut pas être utilisé chez des chattes en gestation et en lactation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Des données d'innocuité et d'efficacité ont démontré que ce vaccin peut être administré le même jour mais pas mélangé avec Leukocell 2 (vaccin Pfizer atténué contre la leucémie féline).

4.9 Posologie et mode d'administration

Reconstituer le vaccin lyophilisé aseptiquement avec 1 ml de solvant stérile. Agiter et injecter immédiatement par voie sous-cutanée.

Schéma de vaccination:

Chez les chats ayant au moins 9 semaines, 2 injections de Felocell CVR administrées de 3 à 4 semaines d'intervalle vont stimuler une immunité active.

Des taux élevés d'anticorps maternels dérivés (MDA) peuvent interférer avec l'efficacité de la vaccination. Chez les chatons pouvant montrer des taux élevés de MDA, la première vaccination doit être retardée jusqu'à 12 semaines d'âge.

Rappel:

Une monodose vaccinale est recommandée comme revaccination annuelle.

4.10 Surdosage

Pas d'autres réactions que celles mentionnées dans la rubrique 4.6.

4.11 Temps d'attente

Non applicable

5. PROPRIETES IMMUNOLOGIQUES

ATC Vet Code – QI06AF01

La vaccination induit l'immunisation active des chats sains contre l'entérite infectieuse féline (panleucopenie) et la rhinotrachéite virale et les affections dues au calicivirus.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Stabilisant (dérog. 42/639), eau pour injection.

6.2 Incompatibilités

Aucune.

6.3 Durée de validité

Durée de validité de 2 ans.

Voir la date de péremption sur l'emballage.

Le vaccin reconstitué doit être utilisé immédiatement.

6.4 Précautions particulières de conservation

Le vaccin doit être conservé au réfrigérateur à une température entre +2°C et +8°C.

Ne pas congeler.

La durée de validité n'est valable que pour les vaccins conservés aux températures susmentionnées.

6.5 Nature et contenu du conditionnement

Boîte de 10, 25 ou 100 flacons (verre type I) d'une dose de vaccin associé avec 10, 25 ou 100 flacons (verre type I) de diluant stérile.

6.6 Précautions particulières d'élimination du produit non utilisé ou des déchets

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Eli Lilly Benelux NV
Division Elanco Animal Health
Markiesstraat 1
1000 Brussel

8. NUMERO D'ENREGISTREMENT

BE-V121852

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION

19 janvier 1983

10. DATE DE DERNIERE MISE A JOUR DE LA NOTICE

22/07/2013.

SUR PRESCRIPTION VETERINAIRE